

PERMETTRE AU SALARIÉ DE SE RECENTRER POUR MIEUX AVANCER

Les méthodes de gestion et d'organisation rationalisent la performance accomplie, mais le travail comporte une forte composante affective et subjective.

Les activités sont d'autant plus complexes que la majorité des actifs travaille en contact direct avec le public : nécessité de toujours s'adapter, faire face à des imprévus ou de la violence, sortir du cadre prescrit pour parvenir au résultat.

Cette intelligence de situation mobilisée, avec la fatigue et le stress, s'amenuise. L'entretien de soutien psychologique aide l'entreprise à mettre en place un dispositif vertueux permettant au salarié de se libérer de sa charge psycho-émotionnelle négative pour se recentrer sur son activité professionnelle.



Comment ça marche ?

→ Méthodologie de travail : aller du positif pour proposer une dynamique centrée sur la personne et étayée par l'établissement ou l'organisation pour améliorer le climat social et accroître le désir de s'investir dans son travail.

Objectifs

- **Prévenir et améliorer** l'état psychocorporel du salarié qui rencontre des difficultés afin qu'il rompe avec les émotions envahissantes et se recentre sur les objectifs.
- **Accompagner** le salarié pour qu'il retrouve les ressources nécessaires lui permettant d'agir positivement face à une situation problématique.
- **Accroître le désir** de s'investir dans son travail et la productivité du salarié.

Moyens

- Etablir un premier contact permettant une écoute active ainsi qu'une analyse de la demande du salarié afin de lui proposer un accompagnement adapté à ses besoins et à ses attentes.
- Les consultations se font en face à face, soit au cabinet, soit dans un bureau de l'entreprise qui respecte les règles de confidentialité.
- Le cadre est axé sur les approches de type thérapies brèves pour la résolution de problèmes.
- L'accompagnement est strictement volontaire pour le salarié et dans le respect du code de déontologie des psychologues (confidentialité respectée).